

Cote du document: EB 2019/126/R.23
Point de l'ordre du jour: 7 a)
Date: 30 avril 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion du Comité

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Advit Nath

Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du contrôle
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto

Cheffe
de l'information financière et de l'activité
fiduciaire institutionnelle
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe de
l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Examen**

Résumé

1. Le Comité d'audit a examiné un grand nombre de documents, qui seront pour la plupart présentés au Conseil d'administration, à sa cent vingt-sixième session, pour examen ou approbation.
2. Le Commissaire aux comptes a communiqué une opinion d'audit sans réserve sur les **états financiers consolidés pour 2018** et sur l'efficacité du cadre de contrôle interne sur l'information financière. Les états financiers seront soumis au Conseil d'administration pour entérinement.
3. Points principaux du rapport:
 - **Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance en 2018 et contrôle de l'adéquation des mécanismes de surveillance interne.** Le Comité a accueilli avec satisfaction le niveau croissant de détail du rapport et la présentation orale sur le plan d'audit pour 2019. Le rapport, dont toutes les sections ont fait l'objet d'un examen approfondi, sera présenté au Conseil d'administration pour information.
 - Les membres du Comité se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre du **Plan d'action pour la transparence.**
 - **Le montant des tirages nécessaires pour 2019 a été révisé** et sera soumis au Conseil d'administration pour approbation.
 - **Admissibilité au Cadre pour la soutenabilité de la dette durant FIDA11.** La proposition de la direction a été examinée et appuyée par les membres de la Liste A. Les membres des Listes B et C n'étaient pas en mesure, au moment de la réunion du Comité d'audit, d'exprimer leurs avis définitifs. Ce point est d'une importance décisive pour la réalisation du programme de prêts et dons (PPD) durant la période couverte par la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Le document sera soumis au Conseil d'administration pour approbation.
 - **Mécanisme financièrement durable relatif au Cadre pour la soutenabilité de la dette.** Les membres de la Liste A ont salué le travail accompli par la direction sur ce point important et se sont aussi déclarés favorables à l'élaboration, par la direction du FIDA, d'un mécanisme de substitution qui permettrait une plus grande prévisibilité des contributions aux compensations au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) et des options pour le financement à l'avance du CSD à partir de la Douzième reconstitution des ressources (FIDA12). Les membres des Listes B et C n'étaient pas encore en mesure d'exprimer leur opinion sur ce point. Le document sera soumis au Conseil d'administration pour examen.
 - **Conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA.** Les membres du Comité ont procédé à un examen approfondi du rapport avec la direction et exprimé leurs opinions. Ils ont salué la teneur du rapport et les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en œuvre les principales recommandations. Le document sera soumis au Conseil d'administration pour examen.
 - Les membres du Comité ont aussi accueilli avec satisfaction la version améliorée du **tableau de bord du FIDA.** Le document correspondant sera soumis au Conseil d'administration pour examen.

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquante-deuxième réunion du Comité

1. À sa cent cinquante-deuxième réunion, tenue le 15 avril 2019, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été adopté avec l'inclusion d'une séance à huis-clos consacrée à l'examen de certains rapports d'audit interne.

Procès-verbal de la cent cinquante-et-unième réunion du Comité d'audit

Les modifications au procès-verbal de la cent cinquante-et-unième réunion ont été approuvées sans modification.

Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance en 2018 et contrôle de l'adéquation des mécanismes de surveillance interne

3. Le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) a présenté le rapport et souligné que la nouvelle structure du document était plus étroitement liée aux produits d'AUO relatifs aux principaux risques. Le rapport comprenait une analyse des causes et des évolutions sous-jacentes aux activités d'enquête menées en 2018, ainsi qu'une section distincte relative aux allégations de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'atteintes sexuelles. AUO a souligné que la surveillance devait être constamment renforcée dans plusieurs domaines, dont la gestion des programmes et la passation des marchés relatifs aux projets, la prévention des risques de fraude et de corruption, et l'évaluation et la mesure des résultats obtenus grâce à l'introduction de plusieurs initiatives en cours pour faire face à ces problèmes.
4. Les membres ont demandé à la direction de prendre en compte les préoccupations et ont noté que la sensibilisation à la lutte contre la corruption avait été accrue, grâce aux ateliers et sessions spécialisées de l'Académie des opérations du FIDA. Il a été noté qu'AUO avait coordonné la révision de la politique du FIDA en matière de prévention de la corruption et une évaluation de la maîtrise des risques de non-respect des règles par le Fonds, comme le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les membres ont aussi noté que la direction avait maintenu un excellent niveau de performance quant à la mise en œuvre en temps voulu des recommandations des audits.
5. AUO a aussi présenté des informations actualisées sur certains points du plan d'audit 2019, soulignant que l'accent demeurerait placé sur le modèle opérationnel décentralisé et son évolution (par l'analyse des données) et sur son architecture financière (par les audits des décaissements fondés sur le risque et des risques de fraude liés aux mouvements de trésorerie et aux actifs, et des transactions du portefeuille interne de placements).
6. Les membres du Comité ont salué la qualité du rapport et le caractère plus détaillé des informations relative aux enquêtes. Le Comité a mis l'accent sur les risques et les points faibles des contrôles en rapport avec la supervision par le FIDA des activités de passation des marchés dans le cadre des programmes et a souhaité obtenir de la direction davantage d'informations sur l'ampleur et la nature de ce risque et sur les mesures prises. Le Comité a constaté avec préoccupation que le FIDA demeure exposé à des risques de fraude et de corruption liés à la passation des marchés, et, en particulier, a souligné leur impact sur le risque d'atteinte à la réputation et sur l'exécution des programmes.
7. AUO et la direction ont noté que, bien qu'il soit difficile de quantifier les pertes dues à la fraude dans les activités financées par le FIDA et qu'il existe des mesures d'atténuation, l'exposition à ces risques était élevée. Pour le FIDA, l'atténuation du

risque de fraude et de corruption dans ce domaine demeurerait par conséquent hautement prioritaire. Pour aller de l'avant dans l'introduction des améliorations, la direction était résolue à mettre en œuvre les nouvelles mesures décrites dans la version révisée de sa politique de prévention de la corruption et à renforcer aussi bien la première que la seconde lignes de défense. Le Comité a demandé à AUO et à la direction de lui communiquer régulièrement des informations actualisées sur les progrès réalisés en matière de renforcement du cadre de lutte contre la corruption utilisé par le FIDA en rapport avec ses activités de passation des marchés relatifs aux programmes. La direction a été invitée à fournir une réponse écrite décrivant les mesures prises pour faire face à la fraude et aux risques connexes. De manière plus générale, les membres du Comité ont mentionné la nécessité d'intensifier le recours, par AUO, à la communication par écrit d'informations actualisées sur des thèmes précis, car il n'était pas toujours possible, durant les réunions du Comité, de procéder à de longs échanges sur tous les thèmes.

8. Il a été pris acte du document, qui sera transmis au Conseil d'administration pour information.

Programme de travail révisé du Comité d'audit pour 2019

9. Le programme de travail révisé du Comité d'audit a été examiné et réputé approuvé.

Rapport annuel de situation sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la transparence

10. AUO a présenté ce point de l'ordre du jour, soulignant que la mise en œuvre du plan d'action avait été le résultat d'une collaboration entre les divisions, sous la conduite de la Division des politiques et des résultats opérationnels. Il a été noté qu'AUO avait procédé à un examen indépendant de l'état d'avancement de la mise en œuvre, confirmé que les progrès étaient conformes au calendrier, et indiqué que 16 des 22 initiatives avaient été achevées à la date d'établissement du rapport.
11. Les membres du Comité ont remercié la direction pour les mesures prises et posé des questions sur les problèmes que rencontrait le FIDA quant au programme de transparence et à l'amélioration de l'accessibilité aux rapports d'audit des projets.
12. La direction a fourni des informations complémentaires et s'est engagée à améliorer l'accès aux documents. Elle a aussi accepté, à la demande du Comité, d'organiser une séance expressément consacrée à l'accès à l'information sur le site web du FIDA.
13. Le document a été considéré comme examiné.

Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration

- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2018
 - Rapport sur l'état des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
 - Besoins de financement au titre du quarantième tirage sur les contributions des États membres en 2019
14. La direction a présenté les documents cités ci-dessus, qui contenaient des informations arrêtées à la fin mars 2019. Elle a en outre présenté quelques diapositives pour nourrir le débat sur les besoins de financement au titre du quarantième tirage. Les documents ont été considérés comme examinés. Le document sur le tirage sera soumis à la prochaine session du Conseil d'administration pour approbation, y compris la version révisée de l'annexe I.

Projet d'ordre du jour pour la cent cinquante-troisième réunion du Comité d'audit

15. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018 (assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

16. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour et souligné que le Commissaire aux comptes avait émis un avis sans réserve sur les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2018. Pour l'exercice financier 2018, AUO et le Commissaire aux comptes ont confirmé l'efficacité opérationnelle de tous les éléments clés du contrôle interne de l'information financière contenue dans la déclaration de la direction. Cette déclaration a fait l'objet d'une attestation externe indépendante du Commissaire aux comptes du FIDA.
17. La direction a recensé les principaux facteurs qui influaient sur la situation financière et les résultats du FIDA, soulignant que la situation financière d'ensemble était saine et que la viabilité à long terme faisait l'objet d'une surveillance attentive. Des précisions supplémentaires ont été fournies sur l'impact de la volatilité des taux de change sur les états financiers, ainsi que sur les diverses mesures adoptées pour atténuer le risque de change. Il a été noté qu'à la fin décembre 2018, le niveau de liquidité du FIDA était supérieur à l'exigence de liquidité minimale établie par la politique du Fonds en la matière. Il a été souligné que l'impact des dépenses au titre du CSD sur la situation financière du FIDA et l'importance des contributions de compensation au titre du CSD versées au FIDA par les États membres constituaient une considération importante pour la viabilité financière à long terme. Enfin, la direction a confirmé le succès de la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9.
18. Le Commissaire aux comptes du FIDA a brièvement commenté les principaux domaines prioritaires de l'audit de 2018. Il s'agissait à la fois des procédures d'audit normalisées (comme l'évaluation de l'exactitude de la comptabilisation à la juste valeur pour le portefeuille de prêts du FIDA ou l'évaluation des hypothèses utilisées par la direction pour la comptabilisation des recettes), et de contrôles plus particuliers (comme les évaluations du risque de fraude).
19. Les membres du Comité ont pris note des résultats financiers et de l'achèvement de la mise en œuvre de l'IFRS 9. Ils ont noté avec satisfaction l'obtention d'une opinion d'audit sans réserve en 2018. Ils ont ensuite demandé des précisions à propos de la perte de 411 millions d'USD enregistrée en 2018. La direction a précisé qu'elle était principalement imputable à deux facteurs: la perte de change non réalisée de 151 millions d'USD due au renforcement du dollar des États-Unis par rapport aux droits de tirage spéciaux, et le grand nombre de prêts accordés, au titre du CSD ou à des conditions ordinaires, s'élevant à 206 millions d'USD.
20. Enfin, la direction a indiqué que les honoraires du Commissaire aux comptes, qui avaient augmenté en 2018 en raison des tâches supplémentaires rendues nécessaires par le début de la mise en œuvre de l'IFRS 9, seraient ramenés, en 2019, à 146 215 EUR (voir AC 2018/149/R.6).
21. Les états financiers consolidés ont été considérés comme ayant été examinés; ils seront soumis à la cent vingt-sixième session du Conseil d'administration pour entérinement, avant leur approbation par le Conseil des gouverneurs en février 2020.

Admissibilité au CSD pendant FIDA11

22. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour et a noté qu'il était important d'aborder les questions suscitées par le mécanisme actuel du CSD, et nécessaire de garantir la viabilité financière à long terme du FIDA. Elle a examiné avec le Conseil d'administration une solution possible, qui pourrait être appliquée au cycle de

FIDA11 pour ramener à 17% la part des ressources affectées aux dons au titre du CSD, tout en maintenant un niveau élevé de concessionnalité pour les prêts aux pays remplissant les conditions d'admissibilité au CSD.

23. Les membres de la Liste A ont exprimé leur appui à la solution indiquée par la direction pour permettre une réduction du pourcentage de ressources offertes sous forme de dons au titre du CSD aux pays admis à en bénéficier grâce à l'utilisation d'une formule. Certains membres de la Liste A, bien qu'appuyant et comprenant le calendrier serré, ont exprimé quelques réserves sur la manière dont les délibérations sur cette question s'étaient déroulées, précisant que, compte tenu de l'importance du sujet, il aurait été préférable d'explorer un plus large éventail de solutions possibles. Les membres des autres Listes n'étaient pas en mesure d'exprimer leurs opinions durant la réunion. Certains États membres ont réaffirmé qu'il convenait de veiller à ce qu'un appui adéquat soit apporté aux pays les plus pauvres, et à ce que les pratiques du FIDA soient harmonisées avec celles des autres institutions financières internationales. La nécessité d'assurer la viabilité financière à long terme du FIDA a été judicieusement soulignée.
24. Il a été pris acte du document; celui-ci sera transmis au Conseil d'administration pour approbation en mai 2019.

Incidences financières des paiements au titre du principal et des commissions de service non perçus du fait de l'application du CSD

25. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour et indiqué que le montant total des projets approuvés au titre du CSD s'élevait approximativement à 2 milliards d'USD à la fin de décembre 2018 et que, conformément à l'accord établissant le CSD, ce solde serait remboursé au cours de la période 2017-2058.
26. Le document a été considéré comme examiné.

Mécanisme financièrement durable relatif au CSD

27. La direction a introduit ce point de l'ordre du jour et rappelé qu'il était certes important de traiter les questions associées au mécanisme du CSD, mais qu'il fallait aussi garantir la viabilité financière du FIDA. Après les débats du Conseil à la session de décembre 2018, la direction avait défini un mécanisme possible, énoncé dans le document AC 2019/152/R.7/Rev.1, qui pourrait faciliter le processus d'annonce de contributions tout en assurant une compensation *ex ante* au titre du CSD. Ce mécanisme viserait à créer une relation plus prévisible entre la volonté des États membres de soutenir les États pauvres et endettés, et la capacité du FIDA de fournir des financements à ces pays. Il a été noté que le mécanisme proposé permettait aux pays de contribuer: aux contributions de base, à la compensation pour les projets au titre du CSD déjà approuvés jusqu'à la fin de la période de FIDA11, et, enfin, au financement *ex ante* de futurs projets au titre du CSD approuvés à partir de FIDA12 et au-delà.
28. Les membres de la Liste A ont fait part à la direction et, en particulier, au responsable principal des finances, de leur satisfaction à propos du document et de l'action menée pour collaborer activement avec les États membres sur ce thème. Les membres de la Liste A se sont aussi déclarés favorables à l'élaboration, par la direction du FIDA, d'un mécanisme de substitution qui permettrait une plus grande prévisibilité des contributions aux compensations au titre du CSD et des options pour le financement à l'avance du CSD à partir de FIDA12. Les membres des autres Listes n'étaient pas encore en mesure, au moment de la réunion, de faire connaître leurs points de vue.
29. Certains membres du Comité ont souligné qu'il était important de garantir une certaine souplesse, et qu'il fallait aussi que le groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance aborde la question des critères d'admissibilité, conformément à la décision finale. Les membres ne sont pas parvenus à un avis commun sur les mesures à prendre en cas de défaut de

remboursement au FIDA, de la part d'un État membre, dans le cadre de ses engagements pris au regard du CSD. Le débat sur ce point devra se poursuivre au niveau du Conseil d'administration.

30. Le document a été considéré comme examiné; il sera transmis au Conseil d'administration pour examen.

Propositions d'accord de prêt de partenaires à des conditions favorables: Finlande, Inde, France

31. La direction a présenté les trois propositions. Le Comité a exprimé ses remerciements à ces pays pour leurs prêts généreux, assortis de conditions particulièrement favorables.
32. Les documents ont été considérés comme examinés; ils seront transmis au Conseil d'administration pour approbation.

Évaluation de la notation du crédit du FIDA par une agence privée

33. La direction a introduit ce point de l'ordre du jour et souligné l'importance de la réussite de la pratique de la notation du crédit comme préalable à l'élargissement des activités d'emprunt et de son utilité, s'agissant entre autres de l'accès au marché.
34. Les États membres ont salué la qualité et l'exhaustivité de l'information, qui offre une vision d'ensemble de la portée, du processus et de l'utilisation potentielle d'une évaluation de crédit par une agence privée.
35. La direction a précisé que la notation était mise en place dans le cadre de l'approche suivie par le FIDA d'une configuration plus complexe et plus complète de son architecture financière. Celle-ci fournirait une évaluation fiable de son propre profil de risque de crédit.
36. L'examen de ce document a été considéré comme achevé.

Gestion du risque institutionnel

Conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA

37. Les conclusions de l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA ont été présentées au Comité par Marsh Risk Consulting. Les conclusions font apparaître que le FIDA est une institution qui adapte actuellement son modèle opérationnel, en augmentant sa présence dans les pays, en mettant l'accent sur les partenariats stratégiques et en envisageant le renforcement de ses activités d'emprunt. L'évaluation cherchait à prendre en compte les risques stratégiques et opérationnels sous leurs différents aspects et à déterminer si le profil de risque du FIDA était adéquat. Les principales recommandations ont porté sur la gouvernance et la culture, la définition stratégique de l'appétence au risque du FIDA, et les améliorations à apporter aux politiques et aux outils existants.
38. La direction a indiqué qu'elle appuyait de manière générale les recommandations, notant que certaines d'entre elles devraient faire l'objet d'une réflexion plus poussée, et que certains risques devraient être examinés de manière plus détaillée. Un groupe de travail interdépartemental, placé sous la direction du Vice-Président, a été créé pour adapter les recommandations au contexte du FIDA. Le groupe de travail a été chargé de définir l'énoncé de l'appétence pour le risque du FIDA et de le présenter à l'attention du Conseil d'administration pour évaluation. Il livrerait également à la direction des réflexions sur des options pour la mise en place d'une structure de gouvernance globale, comme un plan d'action assorti de délais et comportant des mesures détaillées pour donner suite aux recommandations.
39. Un membre a souligné qu'il fallait mettre l'accent sur les principes d'indépendance et d'efficacité des lignes hiérarchiques, ainsi que sur la cohérence avec les meilleures pratiques. La nécessité de prendre en compte l'état de préparation du

personnel du FIDA et l'adéquation des ressources a également été évoquée. Les membres ont demandé au FIDA de tenir dûment compte de son modèle de décentralisation lorsqu'il concevrait le système organisationnel de gestion du risque d'entreprise, et de mettre l'accent sur les moyens d'obtenir l'adhésion des agents de terrain, notamment dans les bureaux de pays. Ils ont en outre rappelé qu'il importait de définir une appétence significative pour le risque pour l'ensemble de l'institution. Un membre a mis en garde contre le choix d'une période de mise en œuvre trop ambitieuse pour les mesures clés visant à concrétiser ce changement fondamental de la culture du risque.

40. Il a été pris acte du document; celui-ci sera transmis au Conseil d'administration pour examen.

Tableau de bord des risques du FIDA

41. La direction a présenté le document, soulignant que des suggestions découlant du rapport de Marsh Risk Consulting et du Comité d'audit avaient été intégrées dans le tableau de bord. Il a été noté que les risques étaient désormais répartis en trois catégories: stratégiques, financiers et opérationnels.
42. Les membres du Comité ont accueilli le document avec intérêt, proposé des améliorations, et demandé que des informations actualisées soient présentées à chaque session du Conseil d'administration.
43. Il a été pris acte du document; celui-ci sera transmis au Conseil d'administration pour examen.

Questions diverses

44. Le Comité a tenu une session à huis-clos avec AUO et les membres pertinents de la direction pour examiner les rapports d'audit internes sur le choix des bénéficiaires des dons, et certains aspects particuliers de l'audit du bureau de pays et du programme de pays en Chine.